RAPPORT D'ACTIVITÉ, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RAPPORT SUR L'ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES 2017

DANEVELL OBEREREZH,
DANEVELL AN DIORREN PADUS HA
DANEVELL WAR AR C'HEVATALDER ETRE AR
MERC'HED HAG AR BAOTRED 2017

Quimperlé communauté
BRO KEMPERLE

PENNAD-STUR

Kemperle Kumuniezh zo un tolpad-kêrioù hag a gresk un tamm muioc'h bep bloaz. Ar wazourien a ra strivoù bras dalc'hmat evit dont a-benn da dreuzkas kefridioù, da lakaat traoù e boutin, da zegemer skipailhoù nevez ha da wellaat dalc'hmat ar servijoù rentet d'an dud.

An danevell-mañ, hag a zispleg an traoù pennañ eus obererezh an ensavadur e 2017, a roio tro deoc'h da briziañ ar pezh a vez boulc'het bemdez gant dilennidi ha gwazourien Kemperle Kumuniezh. N'eo ket klok ar roll-se met reiñ a ra da c'houzout an traoù pennañ eus hol labour ha renabliñ a ra an traoù a vez graet ganeomp evit an diorren padus hag evit ar c'hevatalder etre ar merc'hed hag ar baotred.

Evit bezañ sklaer ha chom hep kuzhat netra hon eus bet c'hoant da ginnig un danevell verr, aes da lenn ha kelennus. Kinnig a ra ivez, ouzhpenn oberoù pep hini eus ar poloù, ar raktresoù pennañ er bloavezh 2017, a verko ar bloavezh o ren hag a zispleg heñchadurioù politikel ar bloavezhioù da zont.

Choazet hon eus kaout ur c'henlabour nevez gant an Oriant Tolpad-kêrioù evit mont a-du gant ar pezh a c'hoarvez er vro, gant an eskemmoù pemdeziek etre ar gennadoù ekonomikel ha melestradurel ha gant boazioù an dud. Evel-se e choazomp gwriziennañ Bro Kemperle en un darempred frouezhus gant hon amezeien, en ur zoujañ dibarderioù pep hini eus hor c'hornioù-bro, evel ma vez graet bemdez ganeomp evit 16 kumun Kemperle Kumuniezh ha ganto.

Pe e vefec'h dilennidi, annezidi, posterien pe gweladennerien hag a zeu ingal pe ur wech an amzer, tro ho po gant an teuliad-mañ, emichañs, da welet petra eo talvoudoù hon ober a-stroll.

Lennadenn vat deoc'h,

Sébastien Miossec
Prezidant Kemperle Kumuniezh
Maer Rieg

ÉDITO

Quimperlé Communauté est une agglomération qui grandit chaque année un peu plus. Les agents fournissent un effort soutenu pour mener à bien chaque nouveau transfert de compétence, chaque nouvelle mutualisation, l'intégration de nouvelles équipes et l'amélioration constante des services rendus à la population.

Ce rapport, relatant les grandes lignes de l'activité 2017 de l'institution vous permettra de prendre la mesure de ce qui est engagé au quotidien par les élus et les agents de Quimperlé Communauté. Sans être exhaustif, il trace les grandes lignes de notre travail et recense nos actions en faveur du développement durable et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans un souci de clarté et de transparence nous l'avons souhaité condensé, accessible et didactique, mais il présente, en plus des actions de chacun des pôles, les projets phares de l'année 2017, qui marqueront l'année en cours et définissent les orientations politiques des années à venir.

Le choix d'une nouvelle coopération avec Lorient Agglomération entre en cohérence avec la réalité territoriale, les échanges quotidiens entre secteurs économiques, administratifs et les habitudes des habitants. Par cela, nous faisons le choix d'ancrer le Pays de Quimperlé dans des relations constructives avec nos voisins, dans le respect des particularités de chacun des territoires, comme nous le faisons quotidiennement pour et avec les 16 communes de Quimperlé Communauté.

Que vous soyez élu, habitant, investisseur, visiteur régulier ou occasionnel, j'espère que ce document vous permettra de découvrir les valeurs de notre action commune.

Bonne lecture,

Sébastien Miossec
Président de Quimperlé Communauté
Maire de Riec-sur-Bélon

Rapport d'activité et de développement durable 2017

Réalisation : Service Communication/ services communautaires de Quimperlé Communauté
Mise en page et illustrations : N'Chips Creation
Crédits photos : F.Betermin, Fotolia, freepix, service communication.

02 Édito
03 Sommaire
04 Population
05 Vie communautaire
06 **Temps forts en images**
Page 6 à 7
08 Mutualisation : toujours plus de moyens en commun
Page 8 à 9
10 Égalité Femmes-Hommes : 2017 l'impact des transferts de personnel Page 10 à 11
12 Quimperlé Communauté, une institution exemplaire
Page 12 à 14
15 **Les grands projets 2017**
Quimperlé Communauté : intégration du Conservatoire de Quimperlé, p.16
Les zones d'activités sont devenues communautaires, p.17
Un nouveau Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) , p.18
Coopération entre Quimperlé Communauté et Lorient Agglomération, p.19
21 **2017 en actions**
Environnement : au fil de l'eau, p.22
Économie et tourisme : vers une Maison de l'économie et un label Pays d'Art et d'Histoire, p.24
Habitat et urbanisme : après le SCoT, l'heure du PLUI, p.26
Déplacements : l'achèvement des pôles d'échange multimodaux, p.28
Enfance-Prévention : des services renforcés, p.30
Initiatives sociales et santé : la Santé et L'ESS au coeur de l'action, p.32
Culture : la musique en partage, p.34
Sports : la formation aux activités nautiques, p.36
Déchets : un service optimisé, p.38
Ressources humaines, p.40
Finances : d'importants transferts de compétences, p.42

LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1 Lutter contre les changements climatiques et protéger l'atmosphère

2 Favoriser l'épanouissement de chacun

3 Développer les modes de consommation et de productions durables

4 Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles

5 Développer la cohésion sociale, la solidarité entre les êtres humains et les territoires

LA POPULATION
DE QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

TOTAL
57 067

Commune	Population
ARZANO	1 420
BANNALEC	5 786
BAYE	1 190
CLOHARS-CARNOËT	4 430
GUILLIGOMARC'H	760
LE TRÉVOUX	1 648
LOCUNOLÉ	1 172
MELLAC	3 050
MOËLAN-SUR-MER	7 021
QUERRIEN	1 776
QUIMPERLÉ	12 649
RÉDÉNÉ	2 958
RIEC-SUR-BÉLON	4 291
SAINT THURIEN	1 046
SCAËR	5 526
TRÉMÉVEN	2 344
TOTAL	**57 067**

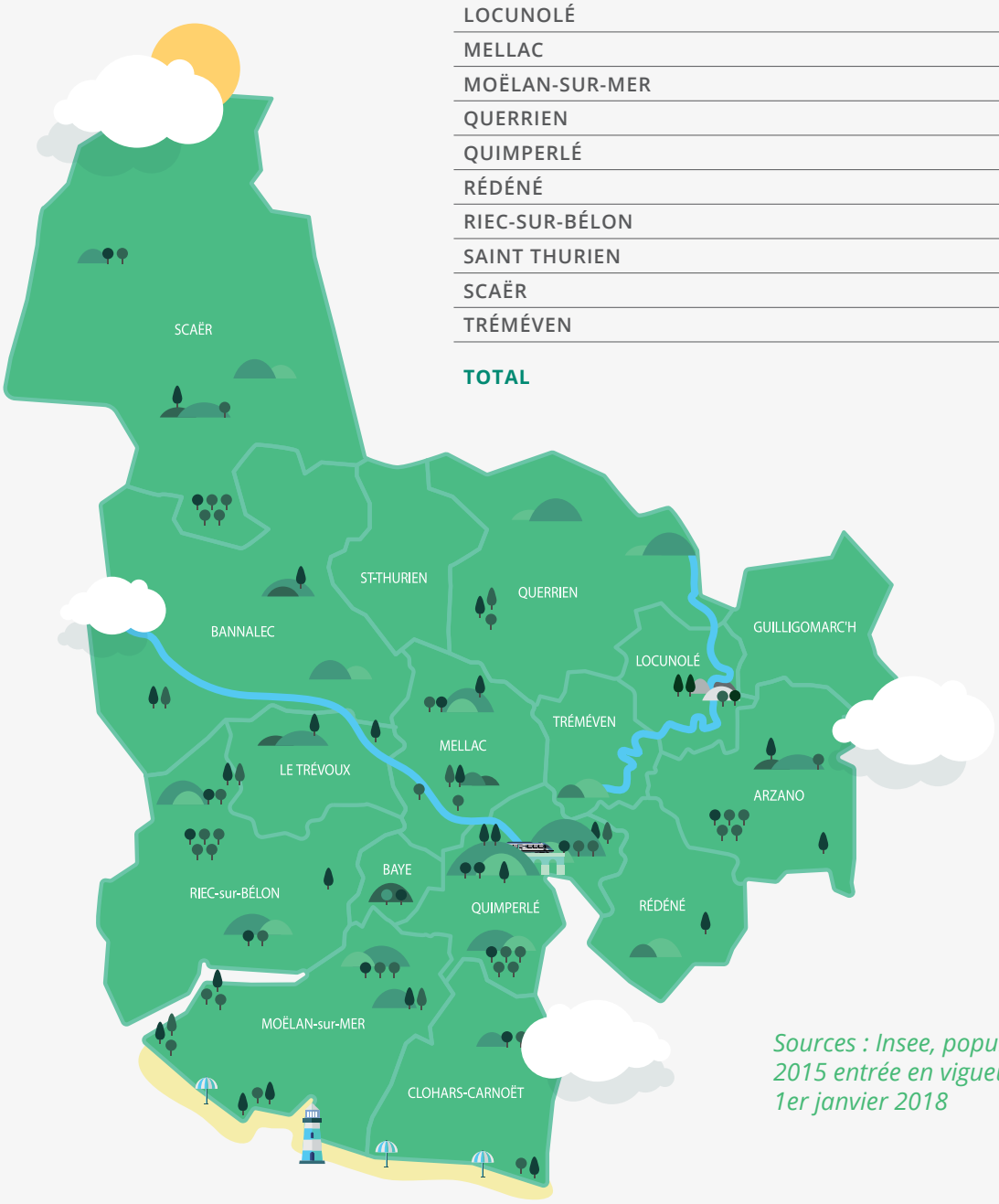

Sources : Insee, population légale 2015 entrée en vigueur au 1er janvier 2018

VIE COMMUNAUTAIRE
EN 2017

01 PRÉSIDENT

12 VICE PRÉSIDENT(E)S

03 CONSEILLER(E)S COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉ(E)S

52 CONSEILLER(E)S COMMUNAUTAIRES

12 RÉUNIONS DE BUREAU

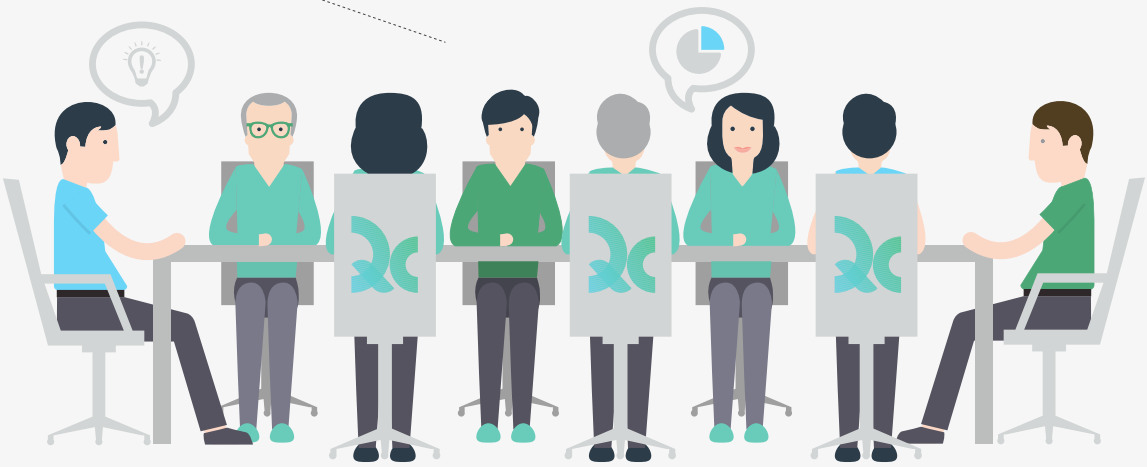

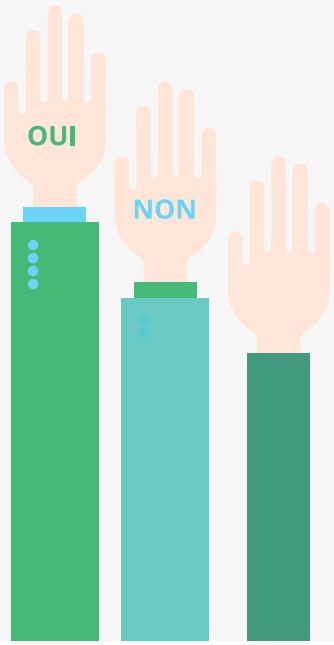

214 DÉLIBÉRATIONS

07 CONSEILS COMMUNAUTAIRES

LES TEMPS FORTS
EN IMAGES

01

JANVIER

Le conservatoire de musique et de danse devient communautaire

02

FÉVRIER

Création d'un fonds de concours «ports»

03

MARS

Inauguration du Pôle d'échange multimodal de de Bannalec

07

JUILLET

LGV : Quimperlé est à 3h18 de Paris

08

AOÛT

9ème édition du Festival des Rias

09

SEPTEMBRE

1ere participation aux Journées Européennes du Patrimoine : exposition *Patrimoine ses jours, ses nuits*

04

AVRIL

Inauguration du bac
à chaînes sur l'Ellé

05

MAI

Lancement du portail
cartographique public

06

JUIN

1er rendez-vous de la Santé

10

OCTOBRE

Lancement de la communication
autour de l'opération gilets jaunes

11

NOVEMBRE

Inauguration du Pôle d'échange
multimodalde de Quimperlé

SCoT
Schéma de cohérence territoriale du Pays de Quimperlé

12

DÉCEMBRE

Adoption du Schéma de cohérence
territoriale (SCoT) révisé

MUTUALISATION
TOUJOURS PLUS DE MOYENS EN COMMUN

DANS UN CONTEXTE DE RARÉFACTION DES RESSOURCES ET D'OBLIGATION DE MAITRISE DE LA DÉPENSE PUBLIQUE, LA MUTUALISATION APPARAIT DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES COMME UNE NÉCESSITÉ TANT POUR LES COMMUNES QUE POUR LES EPCI.

1,1M€

DE RECETTES GÉNÉRÉES PAR LA MUTUALISATION

En 2017, la mutualisation a généré 1,1M€ de recettes pour la communauté.

310K€

COÛT DE LA MUTUALISATION

En 2017, la mutualisation représente plus de 1,4M€ de dépenses pour la communauté. Le coût net pour la communauté est donc de 310K€.

FORMATIONS MUTUALISÉES

Quimperlé Communauté porte les actions de mutualisation au-delà de ce que le schéma prévoyait, avec notamment les formations mutualisées.

Quimperlé communauté a adopté son schéma de mutualisation le 2 avril 2015 et a souhaité se fixer 3 priorités :

NIVEAU DE PRIORITÉ 1 :
- Instruction des autorisations d'urbanisme
- Ingénierie de travaux

PRIORITÉ 2 :
- Marchés publics
- Groupement d'achats
- Expertise juridique
- Informatique

PRIORITÉ 3 :
- Prévention et santé au travail
- Garage mutualisé ville centre/ Quimperlé Communauté

Tous ces axes de mutualisations sont aujourd'hui opérationnels (à l'exception du garage mutualisé).

Quimperlé Communauté va aujourd'hui plus loin en portant des actions de mutualisation au-delà de ce que le schéma prévoyait :
formations mutualisées des agents communaux, formation des élus, SITC, prévention et santé au travail, gestion de la dette, prospective financière ou encore SIG.

La mutualisation représente en 2017 plus de 1,4 M€ de dépenses pour la communauté et génère 1,1 M€ de recettes. Le coût net pour la communauté est donc de 310 K€.

PRINCIPAUX INDICATEURS
EN 2017

	Dépenses	Recettes	Nombre de communes concernées
Instruction des autorisations d'urbanisme	192 823	190 751	13
Ingénierie de travaux	11 855	-	1
Marchés publics et groupement d'achats	41 498	-	16
Expertise juridique	19 561	-	11
Informatique	166 363	84 367	15
Prévention et santé au travail	26 351	19 763	16
formations mutualisées des agents	33 540	20 678	16
formation des élus	26 872	-	16
SITC	771 668	798 261	10
Gestion de la dette	21 567	-	16
Prospective financière	7 010	-	16
SIG	104 908	-	16
	1 424 016	**1 113 820**	

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES
2017 L'IMPACT DES TRANSFERTS DE PERSONNEL

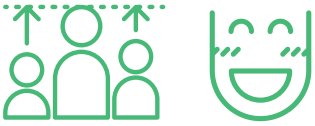

AU 31 DÉCEMBRE 2017, QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ COMPTAIT 42% DE FEMMES DANS SON EFFECTIF PERMANENT ALORS QUE LE TAUX DE FÉMINISATION AU NIVEAU NATIONAL EST DE 62%. CET ÉCART S'EXPLIQUE EN PARTIE PAR DES RÉCENTS TRANSFERTS DE PERSONNELS MAJORITAIREMENT MASCULINS (INFORMATIQUE/CONSERVATOIRE/SITC)

L'augmentation du personnel en 2017 liée aux transferts, entraîne un retour à un équilibre entre les hommes et les femmes dans la catégorie B, mais l'écart se creuse en catégorie C où les hommes sont largement majoritaires à hauteur de 64%.

Par ailleurs, il est à noter une sur-représentation des femmes dans la filière administrative (66% contre 34% d'hommes) et dans la filière animation (63%) alors que les femmes sont sous-représentées dans la filière technique (25% contre 75% d'hommes).

Les cadres A de sexe féminin sont répartis sur trois filières (administrative 5 agents, technique 4 agents et culturelle 1 agent) alors que les hommes sont majoritairement répartis sur la filière administrative (8 agents), technique (2 agents) et culturelle (1 agent).

Le Comité de direction se compose à parts égales d'hommes et de femmes.

La pyramide des âges démontre que les hommes comme les femmes sont majoritaires dans les mêmes tranches d'âge : 73% des femmes et 68% des hommes ont entre 30 et 50 ans. La tranche des hommes de plus de 50 ans a bien augmenté en deux ans passant de 21% en 2015 à 31% en 2017.

Le temps de travail

Les femmes sont majoritairement à temps complet (79%) mais le nombre d'agents féminin et masculin à temps non complet au sein de Quimperlé Communauté est quasi-identique (17 femmes contre 16 hommes).

Les agents bénéficiant d'un temps partiel sont majoritairement des femmes représentant 4 personnes réparties de manière équilibrée sur les catégories A, B et C et 1 homme en catégorie C.

La rémunération des agents et les perspectives de carrière

Toutes catégories confondues, les femmes ont un salaire de 1791€ brut par mois contre 1836€ brut par mois pour les hommes, soit un écart de 45€, écart moindre au regard de la moyenne nationale qui est de 184 € dans la fonction publique territoriale.

Notons cependant que l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes est variable en fonction de la catégorie (63 € en catégorie C, 104€ en catégorie B et 235€ en catégorie A).

En ce qui concerne les perspectives de carrière, les hommes bénéficient plus de perspectives de carrière que les femmes. En effet, 5% des femmes ont eu un avancement de grade en 2015 contre 10% des hommes. Cette différence peut s'expliquer par une sur-représentation des hommes dans la filière technique qui offre des perspectives d'avancement plus rapides que les autres filières, et essentiellement en catégorie C.

Des actions en faveur de la lutte contre les inégalités femmes-hommes

À Quimperlé Communauté les femmes élues se réunissent régulièrement pour échanger sur leurs pratiques, les difficultés à surmonter et faire en sorte de faciliter les premiers pas des prochaines élues.

4 rencontres de travail ont eu lieu en 2017, ainsi qu'un séminaire le 2 février 2018. Elles ont mis en place un collectif qui est ouvert à tous les élus locaux volontaires.

66%

C'est le pourcentage de femmes dans la filière administrative.

25%

C'est le pourcentage de femmes dans la filière technique.

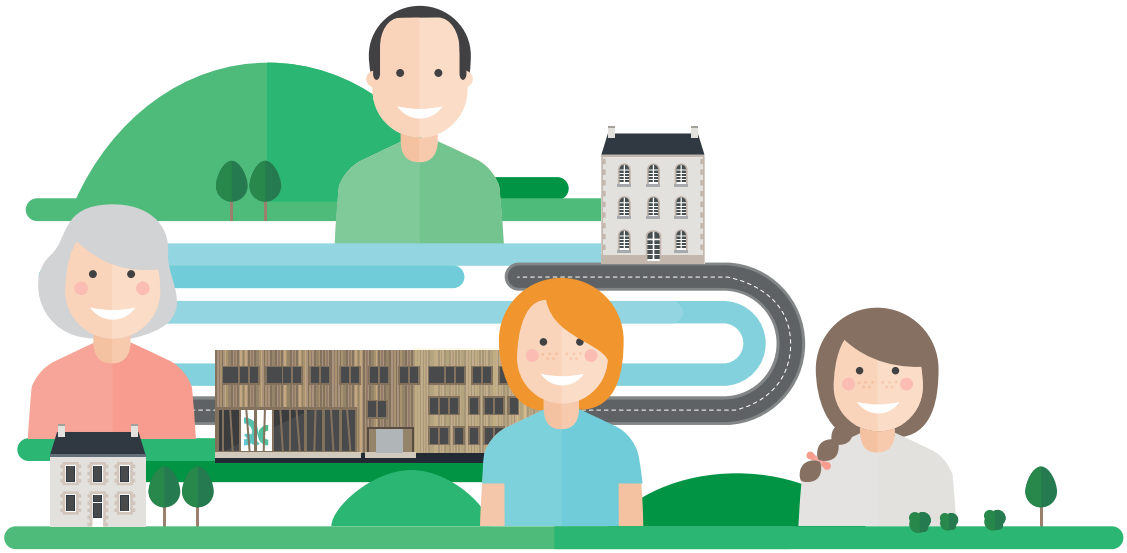

En 2017, le règlement intérieur de Quimperlé Communauté prévoit des facilités de service pour permettre aux mères d'allaiter en raison de la proximité du lieu où se trouve l'enfant ou de tirer leur lait. Pour cela, une salle est mise à disposition.

Tout au long de l'année, Quimperlé Communauté a veillé à ce que la mixité soit respectée en ce qui concerne les intervenants lors des conférences organisées, les interview dans son magazine ou lors de ses recrutements.

Proportion de femmes sur des **emplois permanents** :

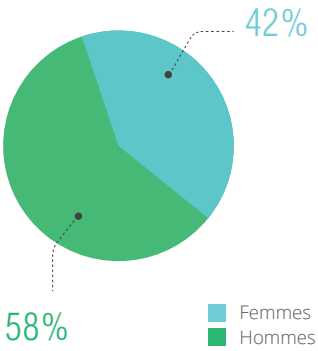

PRINCIPAUX INDICATEURS EN 2017

	2016	2017
Proportion de femmes sur des emplois permanents	47%	42%
Proportion de femmes dans la filière administrative	64%	66%
Proportion de femmes dans la filière technique	28%	25%
Proportion de femmes dans la filière animation	72%	63%
Proportion de femmes dans la filière culturelle	67%	42%
Proportion de femmes dans la filière sociale	80%	100%
Proportion de femmes dans la filière sportive	50%	50%
Écart moyen de rémunération entre les femmes et les hommes	42 €	45 €
Pourcentage de femmes agents au sein du Comité de direction	37,5 %	42 %

QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ **UNE INSTITUTION EXEMPLAIRE**

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ MET EN PLACE DES ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. VOICI LES PRINCIPALES.

Des bâtiments respectueux de l'environnement et le moins énergivore possible. Voici quelques éléments qui y contribuent

- Les bâtiments produisent de l'électricité. 408 panneaux solaires photo-voltaïques, soit 650 m2, sont posés sur les toitures des ateliers, pour une production d'électricité annuelle de plus de 110 000 kWh

- Une installation solaire thermique. Des capteurs solaires fournissent 50 % des besoins en eau chaude des sanitaires

- Une utilisation optimale de l'éclairage naturel, par la compacité des bâtiments et leur architecture spécifique,

- Une récupération des eaux de pluie, utilisées pour le lavage des camions bennes de collecte des déchets et pour l'alimentation des chasses d'eau

- Un suivi des consommations énergétiques du projet via la Gestion Technique du Bâtiment (GTB). Une simulation thermique dynamique a été réalisée sur le projet, mettant en évidence que les consommations en énergie primaire sont bien compensées par la production d'énergie photovoltaïque.

Le dialogue social et le bien-être au travail

- Mise en place d'actions de prévention et de bien être au travail : ateliers diététiques, séances de piscine, séances de sophrologie et de stretching postural, initiation au Amma assis (massages) plan de prévention contre la grippe saisonnière.

- Animation du CHSCT

- Élaboration d'une Charte des valeurs rédigée par un groupe de travail composé d'agents de toutes catégories et d'emploi.

- Participation financière de la Communauté au contrat labellisé des complémentaires santé des agents.

- Augmentation de la subvention à l'amicale du personnel

- Enquête sur la qualité de vie au travail réalisée tous les ans

- Lancement d'un diagnostic et d'un plan d'actions des risques psycho-sociaux (RPS).

408

C'est le nombre de panneaux photo-voltaïques, soit 650m², sont posés sur les toitures des ateliers.

02

C'est le nombre de rencontres territoriales organisées en 2016

Clauses environnementales et sociales dans les marchés publics

Quimperlé Communauté s'est investie dans l'insertion de clauses sociales et environnementales dans ses marchés publics.

En 2011, elle a adhéré à la charte départementale relative à la mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics. Cette charte définit le cadre partenarial dans lequel s'opèrent les relations entre les maîtres d'ouvrage, les entreprises et leurs représentants et les partenaires de l'insertion.

Des formations ont permis d'apporter les connaissances pratiques.

Le dialogue et concertation avec les élus communaux, partenaires et habitants

- 2 rencontres territoriales

- Diffusion d'une lettre d'information aux élus du territoire

- Association des partenaires au Contrat Local de Santé et création des Rendez-vous de la santé.

- Mise en place d'un baromètre intercommunal du développement durable (une première en Bretagne).

Le co-voiturage

Le co-voiturage est privilégié dans le cadre des déplacements professionnels entre agents, élus mais également avec les communes et partenaires du territoire.

Une carte d'abonnement du réseau TBK est disponible pour les agents souhaitant se déplacer sur le territoire.

Le bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

Un tableau de bord de suivi des consommations énergétiques permet d'éditer annuellement un bilan GES.

50%

Des capteurs solaires fournissent 50 % des besoins en eau chaude des sanitaires.

110 000 kWh

C'est la production d'électricité annuelle des 408 panneaux photo-voltaïques installés sur les toitures.

La gestion du parc automobile et action de réduction des émissions

Dans le cadre de l'achat de nouveaux véhicules, une réflexion sur la consommation en carburant et le niveau d'émissions de CO2 a été menée.

La consommation en carburant des véhicules est suivie et les chauffeurs des bennes pour les ordures ménagères et les agents du service de portage de repas sont formés à l'éco-conduite.

La communication institutionnelle et interne

Pour sa communication institutionnelle ou évènementielle, Quimperlé Communauté travaille avec des imprimeurs labellisés Imprim'vert. Elle privilégie également l'utilisation de papiers labellisés PEFC ou recyclés et les encres végétales.

Quimperlé Communauté édite tous les mois une lettre interne nommée « Recto Verso » et destinée à l'ensemble des agents.

La gestion et entretien des espaces

Le service espaces verts de Quimperlé Communauté n'utilise aucun produit phytosanitaire ou corrosif pour la gestion et l'entretien des espaces.

Les écolabels

Les services de Quimperlé Communauté privilégient de plus en plus le recours aux produits éco-labellisés notamment pour certaines fournitures de bureau, la papeterie et les produits d'entretien.

PEFC™
PEFC/10-31-1334

Les produits éco-labellisés sont de plus en plus privilégiées au sein des servives Quimperlé Communauté.

04

C'est le nombre de véhicules hybrides du parc automobile.

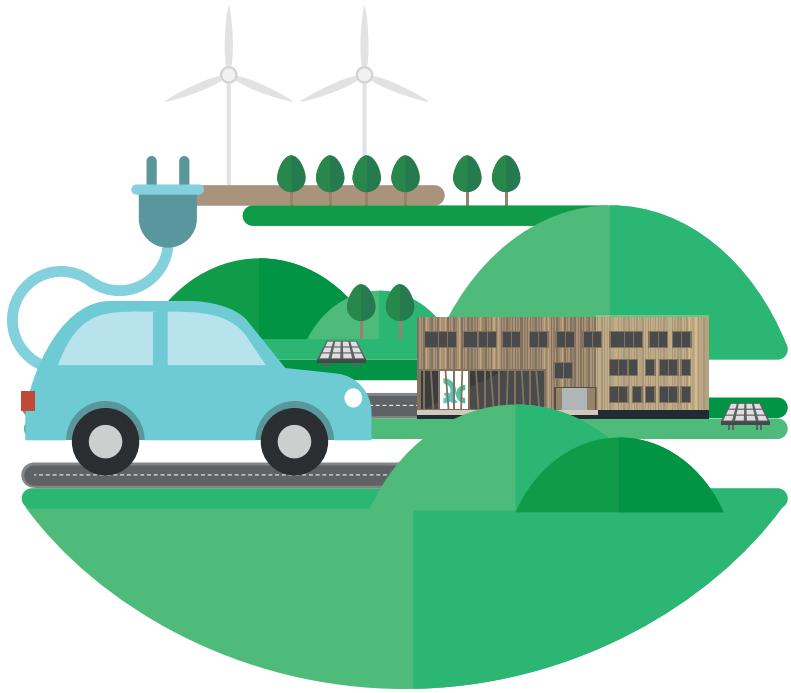

LES GRANDS PROJETS 2017

Quimperlé Communauté : intégration du Conservatoire de Quimperlé, p.16
Les zones d'activités sont devenues communautaires, p.17
Un nouveau Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), p.18
Coopération entre Quimperlé Communauté et Lorient Agglomération, p.19

01 QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ ÉTEND SA GAMME EN INTÉGRANT LE CONSERVATOIRE DE QUIMPERLÉ

Début 2017, l'agglomération a réaffirmé son engagement fort dans l'action culturelle par le transfert du Conservatoire musique et danse de Quimperlé dans ses compétences.

Ce transfert de compétence à la Communauté d'agglomération est sans doute l'un des transferts de compétence les plus logiques. Pourquoi logique ? Parce que le conservatoire de musique et de danse de la Ville de Quimperlé avait déjà une envergure communautaire. En effet, la grande majorité des élèves provenaient de communes autres que la ville centre. Ce qui s'explique, entre autres, par le fait que le Conservatoire offre une large panoplie de formations musicales dont certaines ne sont proposées qu'à Quimperlé comme le violoncelle ou la harpe par exemple.

Logique, le transfert de compétence l'est encore plus lorsque l'on sait que le conservatoire quimperlois fait partie intégrante du réseau des écoles de musique de Quimperlé Communauté depuis 2010, date à laquelle la communauté d'agglomération a pris la compétence «animation du réseau des écoles de musique» afin d'assurer une cohérence pédagogique, territoriale et tarifaire sur l'ensemble du territoire.

Ce transfert du Conservatoire vers l'intercommunalité permet aussi d'asseoir une véritable école d'enseignement artistique spécialisée au cœur de la Communauté qui permettra l'obtention du label Conservatoire à Rayonnement Intercommunal. La nouvelle partition jouée par le Conservatoire intercommunal n'est donc rendue qu'à ses premières notes.

02 LES ZONES D'ACTIVITÉS SONT DEVENUES COMMUNAUTAIRES

Depuis le 1er janvier 2017, l'agglomération est entièrement compétente pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de toutes les zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires ou artisanales de notre territoire. Rendu obligatoire par la loi NOTRe, ce transfert de compétence consacre l'intercommunalité dans son rôle d'autorité organisatrice du développement économique local.

C'est un changement d'échelle qui s'est opéré. Une nouvelle dynamique de développement économique est mise en place. L'échelle intercommunale permet alors d'avoir une vision d'ensemble des zones en recensant les disponibilités foncières actuelles et futures. La mise en place du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) et le schéma des zones d'activité qui en découle favorise, dans ce sens, une offre de terrains structurée et diversifiée devant permettre de répondre à tous types de demandes d'implantation.

Sur le territoire de l'agglomération, ce sont 23 zones d'activités réparties sur 10 communes qui dépendent désormais de Quimperlé Communauté.

Le dialogue entre communes et intercommunalité a permis d'identifier les besoins à venir et de clarifier le rôle de chacun. Pour le moment, la gestion quotidienne est effectuée par les communes via des conventions avec l'agglomération. Le pilotage de ces zones est lui confié au service développement économique de l'agglomération qui est compétent pour toutes les demandes d'entreprises.

En parallèle, Quimperlé Communauté a élaboré une convention de partenariat économique avec la Région Bretagne. Elle comprend un diagnostic de territoire et définit 23 fiches actions compatibles avec la stratégie régionale de développement économique, dont la mise en œuvre est prévue pour 2018.

23

ZONES D'ACTIVITÉS
Reparties sur 10 communes qui dépendent désormais de Quimperlé Communauté

03 UN NOUVEAU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE POUR LE PAYS DE QUIMPERLÉ

2035

L'ANNÉE QUI MARQUERA LA FIN DE LA RÉVISON DU SCOT

L'avenir du territoire s'entend par une transition énergétique engagée qui donnera force et caractère au pays de Quimperlé.

06

C'EST LE NOMBRE DE FONDEMENTS QUI VONT GUIDER CETTE RÉSIVION

Le Pays de Quimperlé ne cesse de se développer et ça n'est pas prêt de s'arrêter ! Afin d'orienter et d'accompagner ce développement, les élus communautaires ont approuvé le 19 décembre 2017 la révision du ScoT pour la période 2017-2035.

Ce développement doit se faire de manière intelligente, notamment en tenant compte de l'ensemble des composantes du territoire. La résolution ainsi votée repose sur 6 fondements qui vont dessiner les contours du Pays de Quimperlé jusqu'en 2035. Il faut ainsi mettre à profit la situation géographique de Quimperlé Communauté, au coeur de la Bretagne sud, pour anticiper les besoins des habitants. L'agglomération veut ainsi choisir sa croissance en adéquation avec ses atouts, qui repose notamment sur les notion de solidarités et de ruralité innovante. Plus globalement, la révision du SCoT a dessiné les futurs lignes de développement en s'appuyant sur l'eau et le paysage, comme vecteurs de coopération et de valorisation. Enfin, l'avenir du territoire s'entend par une transition énergétique engagée qui donnera force et caractère au pays de Quimperlé de 2035.

De même, trois axes ont été définis pour un développement durable en cohérence avec le territoire. Il faut ainsi pérenniser un système économique durable en s'appuyant sur les forces actuelles du territoire (industrie, agroalimentaire, tourisme...) et en investissant les secteurs porteurs (économie du vieillissement, loisirs, formation professionnelle...). Cette évolution passera notamment par l'affirmation d'un maillage territorial équilibré et dynamique en confortant l'armature urbaine et en s'appuyant sur des mobilités optimisées et sur le développement du numérique. Enfin, Quimperlé Communauté se veut un territoire accueillant au sein de cadres de vie préservés où l'urbanisation s'est faite de manière intelligente tout en préservant notre patrimoine naturel exceptionnel.

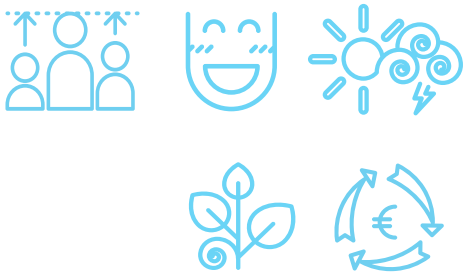

04 QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ ET LORIENT AGGLOMÉRATION FRANCHISSENT UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LEUR COOPÉRATION

Chaque jour, des milliers d'échanges s'opèrent entre le Pays de Quimperlé et celui de Lorient, que ce soit sous la forme de trajets domicile-travail, d'échanges économiques, d'études, ou de loisirs… Les deux territoires voisins partagent, en effet, un même bassin de vie et d'emplois.

Logiquement les deux collectivités ont engagé des discussions, dès 2014, entre élus et services, aboutissant à la mise en place de coopérations concrètes en matière de transport, de tourisme ou encore de numérique… Norbert Métairie, Président de Lorient Agglomération, et Sébastien Miossec, Président de Quimperlé Communauté, ont souhaité donner un élan supplémentaire à ces coopérations, en les inscrivant dans un cadre plus formel.

Ainsi, en novembre 2017, les élus des deux collectivités ont acté qu'à compter du 1er janvier 2018, les 3 intercommunalités de Quimperlé Communauté, de Lorient Agglomération et de la Communauté de communes Blavet-Bellevue-Océan constitueront le nouveau cadre de discussion dans les relations contractuelles avec la Région Bretagne, signe d'un partenariat supplémentaire à l'échelle du bassin de vie.

L'agglomération quimperloise devient également membre de droit d'Audélor, l'agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient. À ce titre, elle siégera au comité d'orientation stratégique de l'agence et bénéficiera des prestations proposées en matière d'urbanisme et de développement économique.

1er Janvier

DÉBUT DE LACOOPÉRATION ENTRE QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ ET LORIENT AGGLOMÉRATION

À compter du 1er janvier 2018, les 3 intercommunalités de Quimperlé Communauté, de Lorient Agglomération et de la Communauté de communes Blavet-Bellevue-Océan constituent le nouveau cadre de discussion dans les relations contractuelles avec la Région Bretagne

2017
EN ACTIONS

Environnement : au fil de l'eau, ... p.22

Économie et tourisme : vers une Maison de l'économie et un label Pays d'Art et d'Histoire, ... p.24

Habitat et urbanisme : après le SCoT, l'heure du PLUI, ... p.26

Déplacements : l'achèvement des pôles d'échange multimodaux, ... p.28

Enfance-Prévention : des services renforcés, ... p.30

Initiatives sociales et santé : la Santé et L'ESS au coeur de l'action, ... p.32

Culture : la musique en partage, ... p.34

Sports : la formation aux activités nautiques, ... p.36

Déchets : un service optimisé, ... p.38

Ressources humaines, ... p.40

Finances : d'importants transferts de compétences, ... p.42

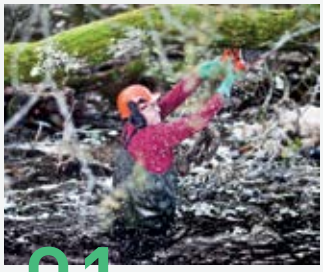

01 ENVIRONNEMENT

02 ÉCONOMIE & TOURISME

03 HABITAT & URBANISME

04 DÉPLACEMENTS

05 ENFANCE & PRÉVENTION

06 INITIATIVES SOCIALES & SANTÉ

07 CULTURE

08 SPORTS

09 DÉCHETS

10 RESSOURCES HUMAINES

11 FINANCES

01 ENVIRONNEMENT
AU FIL DE L'EAU

QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ A POURSUIVI LES PROGRAMMES ENGAGÉS EN MATIÈRE DE RECONSTRUCTION DU BOCAGE, DE SENSIBILISATION DES SCOLAIRES ET DE SOUTIEN DES COMMUNES SUR DES OPÉRATIONS D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES.

Dans le cadre de l'entretien et de la restauration de cours d'eau, de nouveaux contrats ont été signés avec l'Agence de l'Eau pour la période 2017-2021 permettant dorénavant de couvrir l'ensemble du territoire et de réaliser des aménagements conséquents pour la restauration de la continuité piscicole et l'amélioration de la morphologie des cours d'eau.

Quimperlé Communauté a par ailleurs conforté son action en faveur de la lutte contre la pollution bactériologique sur le secteur Aven Bélon Merrien en établissant un diagnostic pour poursuivre des actions financées.

Le SPANC a conseillé les particuliers dans leurs projets et a poursuivi ses contrôles périodiques sur les communes de Querrien, Guilligomarc'h et Rédéné. Les particuliers éligibles au dispositif d'aide pour la réhabilitation de leur assainissement par l'Agence de l'Eau ont été par ailleurs accompagnés.

La lutte contre le frelon asiatique a été marquée par une diminution du nombre de nids détruits alors qu'une forte augmentation avait été observée entre 2015 et 2016.

Quimperlé Communauté a également acté son engagement dans le dispositif de labellisation européen Cit'ergie pour l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et préparé la prise de compétence en matière de GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) au 1er janvier 2018.

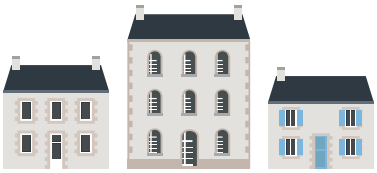

25 Bâtiments concernés par des aides

PRINCIPAUX INDICATEURS
EN 2017

1039
Contrôles périodiques de fonctionnement

206
Contrôles de conception

145
Contrôles de bonne exe

FRELONS ASIATIQUES

550
Nids signalés et détruits

361
Nids détruits en prestation

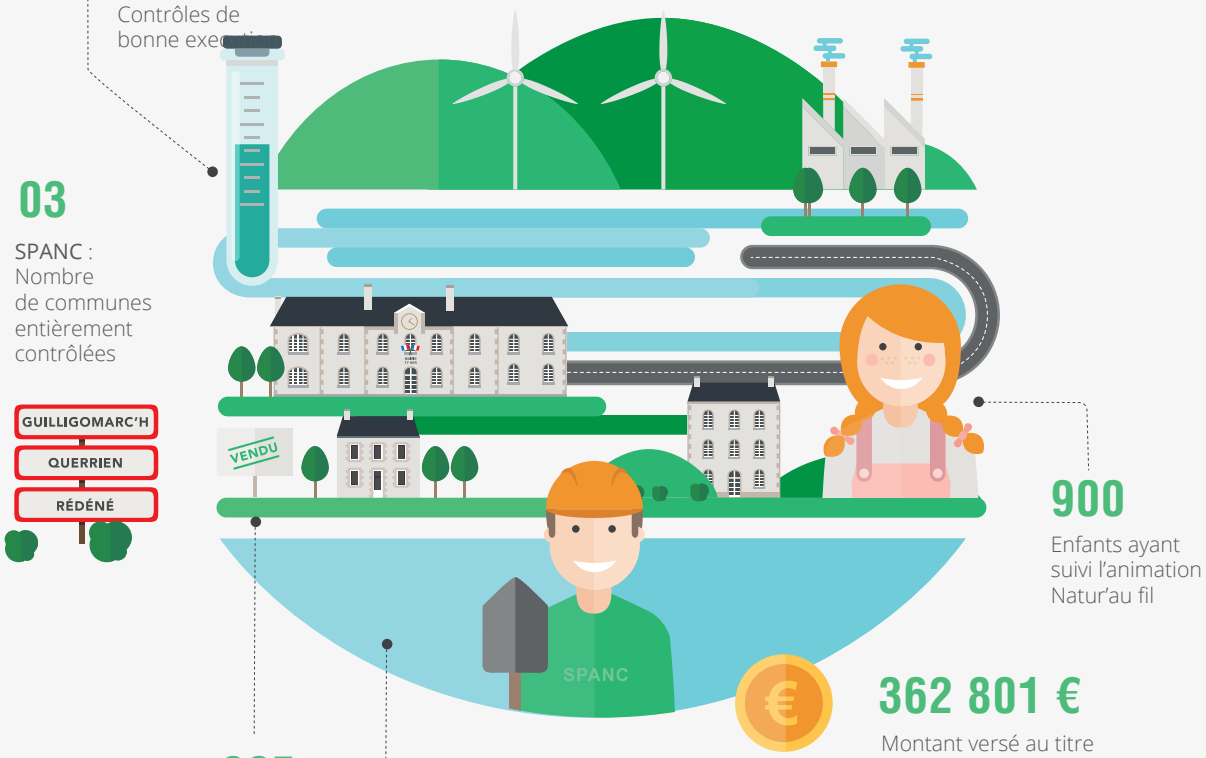

03
SPANC : Nombre de communes entièrement contrôlées

900
Enfants ayant suivi l'animation Natur'au fil

362 801 €
Montant versé au titre du fonds de concours énergie.

265
SPANC : Contrôles dans le cadre d'une vente immobilière

71KM Linéaire de cours d'eau entretenu et restauré dans le cadre des CTMA

	2016	2017
Montant versé au titre du fonds de concours énergie	107 222	**362 801**
Bâtiments concernés par des aides	6	**25**
Enfants ayant suivi l'animation Natur'au fil	930	**900**
Frelons asiatiques : nids signalés et détruits	726	**550**
Frelons asiatiques : nids détruits en prestation	478	**361**
Linéaire de cours d'eau entretenu et restauré dans le cadre des CTMA (km)	80,4	**71**
SPANC : Contrôles de conception	175	**206**
SPANC : Contrôles de bonne execution	164	**145**
SPANC : Nombre de communes entièrement contrôlées	2	**3**
SPANC : Contrôles périodiques de fonctionnement	1 029	**1 039**
SPANC : Contrôles dans le cadre d'une vente immobilière	236	**265**

02 ÉCONOMIE ET TOURISME : VERS UNE MAISON DE L'ÉCONOMIE ET UN LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

L'ANNÉE 2017 A ÉTÉ MARQUÉE PAR LE TRANSFERT À QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ, DE 17 ZONES D'ACTIVITÉS COMMUNALES. CES ZONES SONT RÉPARTIES SUR 10 DES 16 COMMUNES DU PAYS DE QUIMPERLÉ.

L'année 2017 a également permis de retenir les cabinets de maîtrise d'œuvre chargés de la construction de la Maison de l'économie sur la zone d'activités de Kervidanou 3, à Mellac, et de son antenne située boulevard de la gare à Quimperlé.

Concernant le déploiement de la fibre optique, en 2017 sont intervenus la commercialisation de la Tranche 1 -Phase 1 du projet Bretagne Très Haut Débit sur une partie de la commune de Scaër et le lancement des études de la tranche 2 - Phase 1 sur les communes de Quimperlé, Scaër et Riec.

Au cours de l'année, Quimperlé Communauté a également élaboré une convention de partenariat avec la Région Bretagne en matière de développement économique, pour une durée de trois ans. L'agglomération a, dans le cadre de cette démarche de partenariat, établi un diagnostic de territoire et défini 23 fiches actions compatibles avec la stratégie régionale de développement économique, et dont la mise en œuvre débutera à partir de l'année 2018.

En matière de commerce, des premières actions ont vu le jour : une animation territoriale « Gratte vitrines », l'accompagnement des unions commerciales existantes et des commerçants, la mise en relation de propriétaires de locaux vacants avec des loueurs ou acquéreurs, la co-organisation de formations pour les commerçants et artisans...

Tourisme : le patrimoine recensé

Après une année de recensement du patrimoine du Pays de Quimperlé, 1320 éléments du territoire sont désormais identifiés et répertoriés sur le SIG de Quimperlé Communauté. L'ensemble de l'inventaire est partagé avec les services de la région Bretagne.

2017 a été marqué également par la première participation de Quimperlé Communauté aux Journées Européennes du Patrimoine. L'exposition Ses Jours Ses Nuits installée dans les locaux de Quimperlé Communauté pendant 2 mois a permis de faire découvrir 16 pépites du Pays de Quimperlé par une mise en scène unique réalisée de nuit. L'année 2017 a permis de valider la première des trois étapes de la candidature du territoire au label Pays d'Art et Histoire.

En 2017, Quimperlé Communauté a poursuivi sa politique d'entretien et d'aménagement des sentiers de Grandes Randonnées. L'installation d'un bac à chaine sur l'Ellé permet désormais aux randonneurs de relier le quartier historique et commercial de la basse ville de Quimperlé.

Depuis l'automne, un nouveau parcours GR, sur les pas de Flaubert, réalisé en collaboration avec les représentants de la fédération de randonnée pédestre vient renforcer le maillage des circuits de grandes randonnées qui traversent le Pays de Quimperlé.

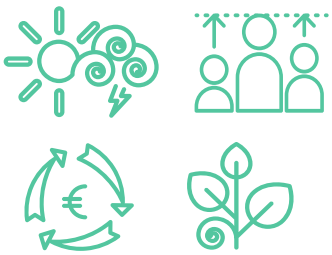

PRINCIPAUX INDICATEURS
EN 2017

29 professionnels formés aux nouveaux outils numériques

63 porteurs de projets accueillis et conseillés

7 602 M² de terrains vendus

18 000 € d'aides à l'installation des agriculteurs

13 entreprises de la pépinière d'entreprises

05 Unions commerciales accompagnées

30 Locaux vacants en centre-ville et centre-bourg réactivés

05 zones de baignade surveillée

101 commerçants participant à l'animation commerciale territoriale

37 561 € versés pour le fonds de concours «petit patrimoine»

83 494 Connexions sur le réseau de HotSpot Wifi

	2016	2017
Nombre d'entreprises de la pépinière d'entreprises	11	13
Nombre de m² de terrains vendus	8 088	7 602
Nombre de professionnels de centre-ville conseillés	120	
Nombre de porteurs de projets accueillis et conseillés	30	63
Nombre de professionnels formés aux nouveaux outils numériques	40	29
Nombre d'Unions commerciales accompagnées	4	5
Nombre de commerçants participant à l'animation commerciale territoriale	400	101
Montant en euros des aides à l'installation des agriculteurs	-	18 000
Locaux vacants en centre-ville et centre-bourg réactivés	-	30
Montant versé pour le fonds de concours «petit patrimoine»	9 000	37 561
Nombre de zones de baignade surveillée	5	5
Connexions sur le réseau de HotSpot Wifi	-	83 494

03 HABITAT ET URBANISME : APRÈS LE SCOT, L'HEURE DU PLUI

L'ANNÉE 2017 A ÉTÉ CONSACRÉE À L'APPROBATION DE LA RÉVISION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT).

Début février 2017 le conseil communautaire a tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de SCoT. Ce dernier a ensuite été soumis à l'avis des personnes publiques associées et à une enquête publique qui s'est déroulée en septembre. Le SCoT révisé a été approuvé en toute fin d'année 2017 et sera exécutoire fin février 2018.

Au cours de cette année, Quimperlé Communauté a également préparé la prise de compétence PLUi. La loi ALUR prévoit en effet le transfert automatique de la compétence PLU aux intercommunalités, au plus tard le 27 mars 2017, sous réserve de l'expression d'une minorité de blocage. Fin 2016, le conseil communautaire proposait aux communes de repousser cette prise de compétence au 1er janvier 2018 afin d'anticiper au mieux le transfert de compétence.

Les élus et services ont travaillé à l'élaboration d'une charte de gouvernance du PLUi dans l'objectif d'assurer une véritable co-construction avec les communes. Par ailleurs, les communes ont poursuivi ou achevé les procédures d'élaboration ou d'évolution de leur document d'urbanisme afin de le stabiliser avant le lancement du PLUi.

L'élaboration du PLUi, sera prescrite fin février 2018, avec pour objectif une approbation avant la fin 2020.

Enfin, 2017 est la deuxième année pleine du service mutualisé d'instruction du droit des sols confiée par 13 communes. Cette année est marquée par l'adhésion nouvelle des communes de Guilligomarch, Querrien, le Trévoux et Quimperlé.

L'habitat : Une politique active

La politique locale de l'habitat est très active sur le territoire. Elle fédère une multitude d'acteurs mobilisés autour de la production du logement social et tournés également vers la réhabilitation de l'habitat ancien. Ces deux axes complémentaires permettent d'accueillir de nouvelles familles et d'améliorer le confort des logements des ménages aux revenus modestes.

En 2017, 6 opérations d'habitat social ont été agréées, soit 70 logements aidés, représentant une aide financière de Quimperlé communauté de 325 500€ versés aux organismes HLM.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) remporte également un vif succès et dépasse l'activité 2016 qui avait été exceptionnellement soutenue par l'Etat sur le volet énergétique. Une nouvelle fois et avec plus d'impact qu'en 2016, le dispositif concerne majoritairement les travaux d'économie d'énergie, soit, comme en 2016, 57% des dossiers, devant les travaux d'adaptation des logements aux handicaps et à la mobilité réduite.

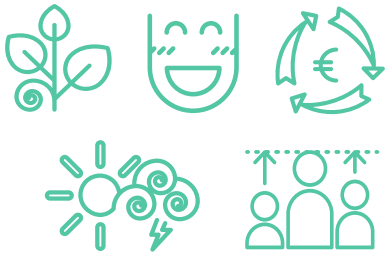

PRINCIPAUX INDICATEURS
EN 2017

149
OPAH, dossiers déposés

46 %
Certificats d'urbanisme

26 %
Permis de construire

1953
dossiers d'urbanisme instruits par le service mutualisé

325 500 €
versés par Quimperlé Communauté aux organismes HLM

57%
OPAH : Pourcentage de dossiers pour des travaux d'économie d'énergie

06
Opérations d'habitat social agréées

214 000 €
OPAH : Montants des subventions accordées aux particulier par la Communauté

	2016	2017
Nombre de dossiers d'urbanisme instruits par le service mutualisé	1374	1953
Certificats d'urbanisme	44 %	46 %
Permis de construire	27 %	26 %
OPAH, dossiers déposés	120	149
OPAH : Montants des subventions accordées aux particulier par la Communauté	137 000	214 000
OPAH : Pourcentage de dossiers pour des travaux d'économie d'énergie	57 %	57 %
OPAH : Pourcentage de dossiers pour des travaux d'adaptation du logement aux handicaps	48 %	-
OPAH : Nombre de personnes ayant effectué des travaux d'économie d'énergie	56	-
Opérations d'habitat social agréées	7	6
Aide versée par Quimperlé Communauté aux organismes HLM	329 500	325 500

04 DÉPLACEMENTS
L'ACHÈVEMENT DES PÔLES D'ÉCHANGE MULTIMODAUX

L'ANNÉE 2017 A ÉTÉ MARQUÉE PAR L'ACHÈVEMENT DES PÔLES D'ÉCHANGE MULTIMODAUX (PEM) DE BANNALEC ET DE QUIMPERLÉ ET LEURS INAUGURATIONS.

En juillet 2017, la ligne à grande vitesse Paris Rennes a été ouverte modifiant l'offre TGV et TER. Dorénavant, Quimperlé n'est plus qu'à 3h20 de Paris en train.

Les Pôles d'échanges multimodaux, achevés, Quimperlé Communauté poursuit ses réflexions sur la politique de déplacement en matière de vélo. Lancé courant 2017, Quimperlé Communauté veut approuver son schéma cyclable communautaire en 2018.

Les transports collectifs sont partie intégrantes des actions réalisées en 2017. Une nouvelle fois, TBK connaît une progression de sa fréquentation et démontre l'intérêt croissant de la population pour les transports collectifs sur Quimperlé Communauté. En 2017, la fréquentation a progressé de presque 8% par rapport à 2016 et de près de 40% par rapport à 2012.

Pour continuer à assurer le développement du réseau et convaincre les futurs usagers, Quimperlé Communauté travaille à améliorer le service rendu à la population et adapter l'offre aux besoins de déplacements.

En parallèle Quimperlé Communauté a souhaité renforcer la sécurité des plus jeunes en rendant obligatoire le port du gilet jaune pour les moins de 18 ans utilisant les réseaux intercommunal et local. Les études ont montré que dans l'obscurité et sans gilet, une personne n'est visible qu'à seulement 30 m contre 150 avec gilet. Les jeunes utilisant uniquement les lignes urbaines sont exemptés de cette obligation. En effet, ces lignes offrent un confort d'usage supérieur aux autres lignes que ce soit par l'aménagement des points d'arrêts, la desserte en transport en commun et leur environnement urbain.

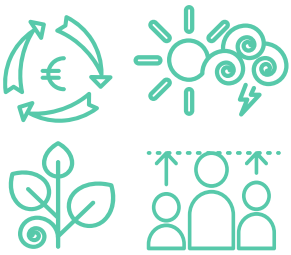

+ 8%

D'AUGMENTATION DU NOMBRE DE VOYAGES

En 2017, les transports publics ont poursuivi leur progression par rapport à 2016.

PRINCIPAUX INDICATEURS
EN 2017

10 lignes intercommunales

532 420 Fréquentation du réseau intercommunal

869 506 voyages

05 lignes urbaines

186 707 Fréquentation du réseau urbain

11 Arrêts urbains mis en accessibilité

39 lignes locales

137 334 Fréquentation du réseau local

13 045 Fréquentation du réseau mobibus

	2016	2017
Nombre de voyages	806 512	869 506
Nombre de lignes urbaines	5	5
Fréquentation du réseau urbain	165 474	186 707
Nombre de lignes intercommunales	10	10
Fréquentation du réseau intercommunal	500 203	532 420
Nombre de lignes locales	39	39
Fréquentation du réseau local	128 756	137 334
Fréquentation du réseau mobibus	12 079	13 045
Arrêts urbains mis en accessibilité	14	11

05 ENFANCE PRÉVENTION DES SERVICES RENFORCÉS

L'année 2017 a été marquée par le début du chantier de construction de l'ALSH de Scaër.

Autre moment fort de cette année, la création d'un poste supplémentaire d'animateur RAM au 1er janvier 2017 a permis de répondre aux besoins des assistants maternels du territoire et aux recommandations de la CNAF.

Le contrat de fonctionnement RAM avec la CAF a été renouvelé pour 2018-2022. La création d'un comité partenarial a permis de réaliser le bilan du précédent contrat et l'émergence des nouvelles perspectives pour cette période.

L'équipe du Lieu d'accueil enfant-parent a été renforcée en lien avec l'ouverture du site sur Bannalec.

Sur le plan de la prévention, l'année 2017 a permis la création d'un poste d'animateur de prévention affecté aux animations scolaires.

En 2017, se sont également poursuivies des actions de prévention auprès de 2311 collégiens et lycéens sur les thèmes de la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire, de la fête et des produits psychotropes en partenariat avec le CSAPA, la gendarmerie et les bénévoles intervenants en milieu festif. Ces actions contribuent à renforcer le partenariat local incontournable sur le champ de la prévention.

Cette année a également été l'occassion pour le Point Information Jeunesse de promouvoir le dispositif du service civique auprès des élus et des jeunes en service civique sur le territoire. Un jeune en service civique a été recruté dans cet objectif.

Enfin 2017 est l'année de la mise en place de référents violences intrafamiliales dans chaque conseil municipal et l'organisation de journées de formation d'adultes-relais sur l'accueil des femmes victimes de violence et l'accès au droit.

10

C'EST LE NOMBRE D'INTERVENTIONS EN MILIEU FESTIF

2 311

COLLÉGIENS ET LYCÉENS SENSIBILISÉS SUR LES THÈMES DE LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE, DE LA FÊTE ET DES PRODUITS PSYCHOTROPES.

En partenariat avec le CSAPA, la gendarmerie et les bénévoles intervenants en milieu festif.

PRINCIPAUX INDICATEURS
EN 2017

138 Ram : permanences physiques

168 Ram : animations

133 Nombre d'enfants accueillis au LAEP

832 Fréquentation du LAEP

1 137 Nombre de passages recensés au PAD

2 109 Nombre d'enfants acceuillis dans les ALSH

2 002 personnes renseignées par le PIJ

408 enfants partis en séjours jeunes

1 870 Nombre de personnes concernées par les interventions en milieu festif

1 137 passages recensés au PAD

	2016	2017
Ram : permanences physiques	138	138
Ram : animations	142	168
Nombre d'enfants acceuillis au LAEP	128	133
Fréquentation du LAEP	727	832
Nombre d'enfants accueillis dans les ALSH	2 060	2 109
Nombre d'enfants partis en séjours jeunes	406	408
Nombre de personnes renseignées par le PIJ	802	2 002
Nombre d'interventions en milieu festif	9	10
Nombre de personnes concernées par les interventions en milieu festif	2 305	1 870
Nombre de passages recensés au PAD	1 156	1 137
Nb de scolaires (collège et lycée) touchés par les actions de prévention	2 791	2 311

06 INITIATIVES SOCIALES ET SANTÉ : LA SANTÉ ET L'ESS AU COEUR DE L'ACTION

Trois « rendez-vous de la santé » ont été mis en place dans le cadre du Contrat local de Santé. Temps fort d'échange avec le grand public, ils ont permis d'aborder les relations parents-adolescents, le vieillissement comme une chance à cultiver ou encore l'organisation de son temps pour gagner en bien être.

En 2018, tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire de Cornouaille se sont réunis au lycée de Kerneuzec de Quimperlé pour le 2ème forum de l'Économie Sociale et Solidaire en Cornouaille organisé par Quimperlé communauté et le pôle de développement de l'ESS en Cornouaille. Tous les 2 ans, acteurs de l'ESS, collectivités, entreprises classiques partagent actions et projets innovants.

La Communauté a également engagé une réflexion pour faciliter les parcours d'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Elle devrait aboutir à la mise en place d'initiatives de remobilisations, complémentaire aux dispositifs déjà présents sur le territoire.

475

C'EST LE NOMBRE DE CONTACTS TÉLÉPHONIQUES DU CLIC EN 2017

180

C'EST LE NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES AUX « RENDEZ-VOUS DE LA SANTÉ »

PRINCIPAUX INDICATEURS
EN 2017

07 logements gérés par le CIAS

17 familles hébergées par le CIAS

48 Nombre de médecins généralistes sur le territoire

38 demandes d'hébergement enregistrée

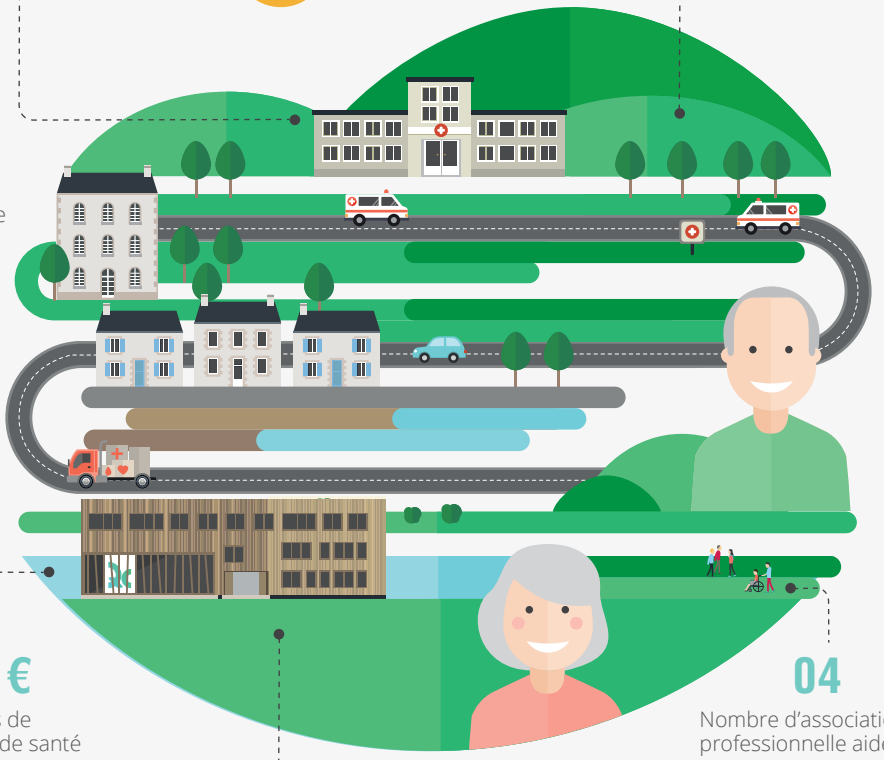

86 339 repas servis par le service de portage de repas

338 bénéficiaires moyen par jour

107 contacts à la permanence du Clic

126 976 € Montant du fonds de concours Maison de santé

04 Nombre d'associations d'insertion professionnelle aidées

110 Tonnes de denrées alimentaires acheminées par le CIAS

648 Nombre de bénéficiaires dans les CCAS

	2016	2017
Nombre de logements gérés par le CIAS	7	7
Nombre de familles hébergées par le CIAS	19	17
Nombre de demandes d'hébergement enregistrées	47	38
Tonnes de denrées alimentaires acheminées par le CIAS	121	110
Nombre de bénéficiaires dans les CCAS	644	648
Nombre de contacts téléphoniques du Clic	438	475
Nombre de contacts à la permanence du Clic	96	107
Nombre de repas servis par le service de portage de repas	84 980	86 339
Nombre de bénéficiaires moyen par jour	332	338
Nombre d'associations d'insertion professionnelle aidées	4	4
Nombre de personnes présentes aux «rendez-vous de la santé»	-	180
Nombre de médecins généralistes sur le territoire		48
Montant du fonds de concours Maison de santé	-	126 976

07

CULTURE
LA MUSIQUE EN PARTAGE

EN 2017, QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ A RENFORCÉ SA POLITIQUE EN FAVEUR DE LA CULTURE PAR LE TRANSFERT AU 1ER JANVIER DU CONSERVATOIRE MUSIQUE ET DANSE DE QUIMPERLÉ À LA COMMUNAUTÉ. CET ÉQUIPEMENT DEVIENT LE PREMIER ÉQUIPEMENT CULTUREL COMMUNAUTAIRE.

Ce transfert constitue la première étape du plan de développement des enseignements artistiques qui envisage la construction d'un nouvel équipement. Erigé à la fin du XVIIIème siècle, le bâtiment du conservatoire actuel est en effet un ancien hôtel particulier qui ne répond plus à la pratique de la musique et de la danse. Lancée en décembre 2017, une étude de faisabilité et de programmation devrait en 2018 esquisser un nouvel équipement qui facilitera la pratique de la danse et de toutes les esthétiques musicales, et qui pourra également répondre aux besoins des musiciens locaux en matière de répétition, d'enregistrement et de diffusion.

L'année 2017 a également été marquée par le lancement d'une réflexion dans le domaine de la lecture publique sur l'accessibilité du public en situation de handicap.

Dans un contexte de sécurité renforcée, la plupart des festivals présents sur le territoire ont accueilli autant de spectateurs que l'an dernier.

07

C'EST LE NOMBRE DE FESTIVALS SUR LE TERRITOIRE EN 2017

81 300

C'EST LE NOMBRE DE FESTIVALIERS ACCUEILLIS SUR LE TERRITOIRE

PRINCIPAUX INDICATEURS
EN 2017

101 534 €
Plan de lecture publique : montant accordé aux médiathèques (investissement)

28 763 €
Plan de lecture publique : montant accordé aux médiathèques (fonctionnement)

06 Écoles de musique mises en réseau

919 élèves des écoles de musique

1 380 élèves bénéficiaires de la «musique à l'école»

76 classes béné iciaires de la «musique à l'école»

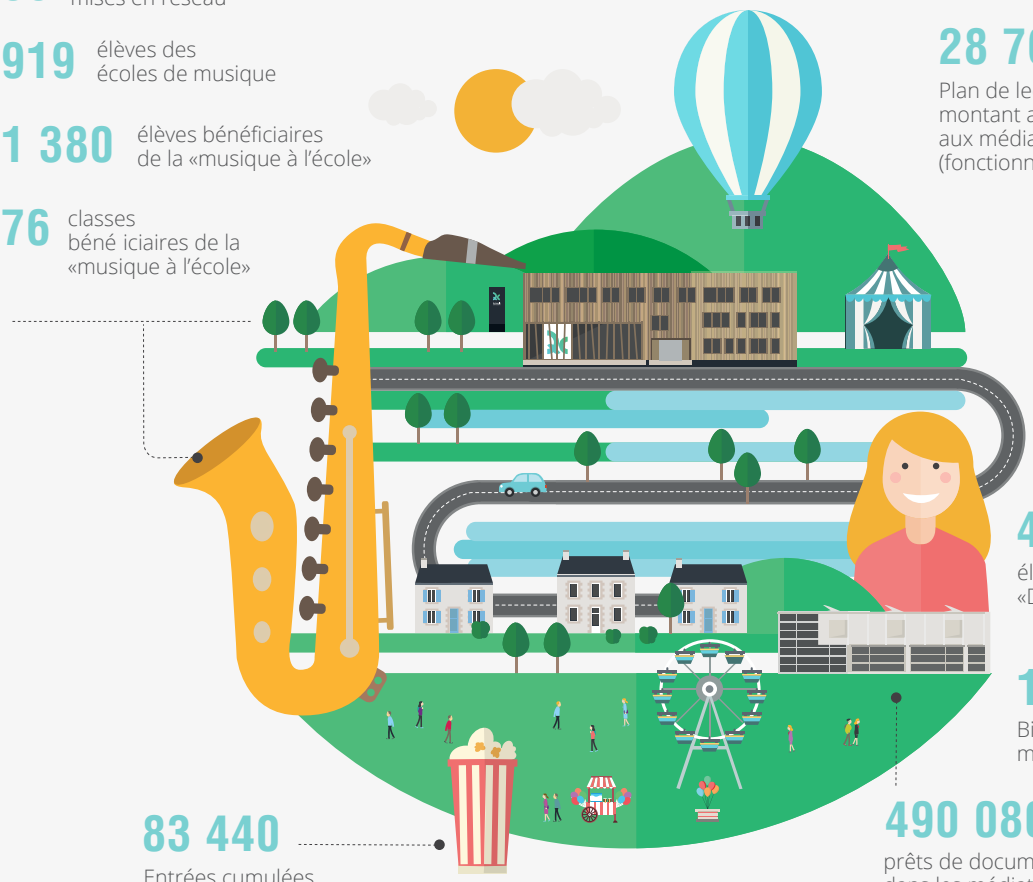

4 905
élèves participant à «Dis-moi ton livre»

16
Bibliothèques mises en réseau

490 080
prêts de documents dans les médiathèques

83 440
Entrées cumulées des cinémas

	2016	2017
Nombre de festivals	7	7
Nombre total de Festivaliers	83 750	81 300
Entrées cumulées des cinémas	87 003	83 440
Écoles de musique mises en réseau	6	6
Nombre d'élèves des écoles de musique	848	919
Nombre d'élèves bénéficiaires de la «musique à l'école»	1 460	1 380
Nombre de classes bénéficiaires de la «musique à l'école»	76	76
Bibliothèques mises en réseau	16	16
Nombre total de prêts de documents dans les médiathèques	418 004	490 080
Nombre d'élèves participant à «Dis-moi ton livre»	5 202	4 905
Plan de lecture publique : montant accordé aux médiathèques (investissement)	347 807	101 534
Plan de lecture publique : montant accordé aux médiathèques (fonctionnement)	24 778	28 763

08

SPORTS
LA FORMATION AUX ACTIVITÉS NAUTIQUES

En 2017, la fréquentation des l'Aquapaq de Quimperlé et de Scaër est en légère augmentation. Sur les deux sites, les Aquapaq ont donc accueilli plus de 194 000 baigneurs en 2017.

Quimperlé Communauté subventionne les activités nautiques scolaires dispensées par les centres nautiques du territoire (Beg Porz, le CKCQ, ESB Kloar) dans les domaines de la pratique du canoë-kayak, de la voile et du surf. En 2017, le soutien financier de la Communauté en direction des groupes scolaires s'est élevé à 27 658 € via des subventions à la séance. Une enveloppe de 28 000 € a été consacrée à la prise en charge des frais de déplacements des écoles vers les centres.

En 2017, le marché de maîtrise d'oeuvre (architecture) pour la réalisation de la base nautique du Pouldu a été attribué.
Livraison espérée : été 2020

	2016	2017
Aquapaq Quimperlé : fréquentation	142 722	145 157
Aquapaq Quimperlé : scolaires	20 591	23 095
Aquapaq Quimperlé : École de natation	11 499	12 422
Aquapaq Quimperlé : Aquagym	15 246	15 426
Aquapaq Quimperlé : Espace détente	4 403	4 386
Aquapaq Scaër : fréquentation	49 095	49 826
Aquapaq Scaër : scolaires	10 198	9 396
Aquapaq Scaër : École de natation	6 370	6 634
Aquapaq Scaër : Aquagym	6 234	5 672
Aquapaq Scaër : Espace détente	1 982	1 996
Fréquentation scolaire des clubs nautiques (canoë, voile et surf)	5 300	6 500
Financement du transport des élèves vers les bases nautiques	25 250	28 000

PRINCIPAUX INDICATEURS
EN 2017

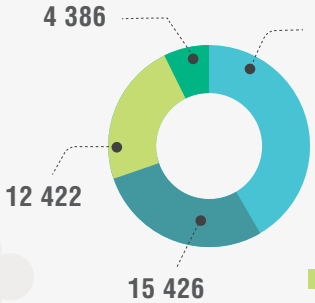

AQUAPAQ QUIMPERLÉ

145 157
fréquentation

- École de natation
- Aquagym
- Espace détente
- Scolaires

6 500
Fréquentation scolaire des clubs nautiques (canoë, voile et surf)

28 000 €
Financement du transport des élèves vers les bases nautiques

AQUAPAQ SCAËR

49 826
fréquentation

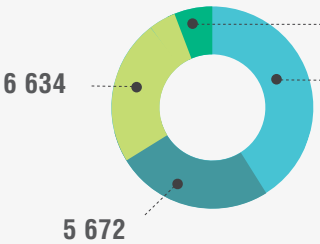

- École de natation
- Aquagym
- Espace détente
- Scolaires

09

DÉCHETS
UN SERVICE OPTIMISÉ

L'ANNÉE 2017 EST MARQUÉE PAR LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS SUITE À L'ÉTUDE D'OPTIMISATION DU SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS. AINSI, UN RÈGLEMENT DE COLLECTE DES DÉCHETS EST APPLICABLE DEPUIS LE 1ER JANVIER 2017 SUR LE TERRITOIRE DE QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ.

Les circuits de collecte ont également été optimisés avec une réduction du nombre de tournées. La suppression de points de collecte dangereux a permis d'améliorer les conditions de collecte pour les usagers et les agents du service. Plusieurs emplacements de bacs ont été aménagés, grâce notamment à la mise en place d'une aide financière à destination des communes pour la réalisation des travaux d'aménagement.

L'extension des consignes de tri à tous les emballages, mise en place courant 2016, a permis en 2017 une augmentation des tonnages collectés de sacs de tri de 7,6 % par rapport à l'année 2016 (+274 tonnes).

La politique de prévention des déchets est maintenue, notamment les actions permettant de réduire le gaspillage alimentaire en restauration scolaire municipale, de développer le compostage individuel ou collectif, ou encore le broyage.

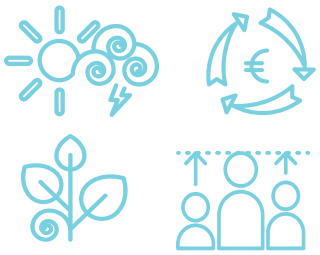

18 742 T

C'EST LE TONNAGE TOTAL (OM, TRI, VERRE) COLLECTÉ
Soit 305 Tonnes / habitant

	2016	2017
Tonnes d'ordures Ménagères collectées	12 300 *	12 074
Tonnes de tri collectées	3 601	3 875
Tonnes de verre collectées	2 721	2 793
Tonnage total (OM, Tri, Verre)	18 622	18 742
Ratio par habitants	304	305
Foyers aidés pour l'acquisition de couches lavables	14	16
Autocollants «Stop Pub» distribués	5 033	6366
Composteurs distribués	230	297
Pourcentage de foyers équipés en composteur	15	16,1
Tonnes de déchets évitées (composteurs individuels	616	665
Pavillons de compostage collectifs installés	4	7
Foyers ayant loué un broyeur de déchets verts	88	106
Tonnes de déchets verts évitées	164	170
Élèves sensibilisés au tri	781	1631
Élèves participant à la Rencontre du tri	136	62
Foyers sensibilisés au tri par du porte à porte	620	958
Personnes ayant participé à la Gratiferia	300	420

* estimation

PRINCIPAUX INDICATEURS
EN 2017

16
Foyers aidés pour l'acquisition de couches lavables

12 074*
Tonnes d'ordures Ménagères collectées
** estimation*

2 793
Tonnes de verre collectées

958
Foyers sensibilisés au tri par du porte à porte

07
Pavillons de compostage collectifs installés

3 875
Tonnes de tri collectées

420
Personnes ayant participé à la Gratiferia *(dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets)*

STOP PUB

6 366
Autocollants «Stop Pub» distribués

16,1%
Pourcentage de foyers équipés en composteur

665
Tonnes de déchets évitées (composteurs individuels)

297 Composteurs distribués

170
Tonnes de déchets verts évitées

106
Foyers ayant loué un broyeur de déchets verts

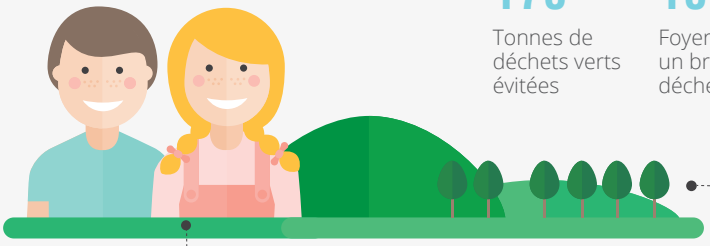

1 631 Élèves sensibilisés au tri

62 Élèves participant à la Rencontre du tri

010 RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE 2017 :

TITULAIRES : **165 (+29)** / CONTRACTUELS : **25 (+4)**

Répartition des effectifs :

Un total de 190 agents comprenant :

- 110 hommes et 80 femmes
- Une moyenne d'âge de 43,7 ans
- 22 agents de catégorie A, 63 agents de catégorie B, 105 agents de catégorie C.

Pôle Solidarités : 81

- Sport : 2
- Aquapaq : 22
- Affaires sociales : 2
- Enfance-Jeunesse : 23
- Culture : 27
- Prévention Jeunesse : 5

Pôle RH : 6

- Ressources Humaines : 4
- Accueil : 2

Pôle Finances - achats - systèmes d'information : 11

- Finances : 5
- Achats : 1
- Informatique : 5

Direction / secrétariat / communication : 6

- Direction/secrétariat : 2
- Communication : 4

Pôle technique : 64

- Direction des Services techniques : 5
- Ordures Ménagères : 33
- Prévention des déchets : 1
- Tri sélectif : 1
- Garage : 1
- Sentiers : 2
- Entretien des Espaces verts : 3
- Entretien des Bâtiments : 3
- CTMA Ster Goz : 3
- CTMA Ellé Isole Dourdu : 3
- SITC : 9

Pôle Aménagement : 22

- Aménagement du territoire : 6
- Développement Économique et Tourisme : 5
- Environnement : 4
- SPANC : 2
- ADS : 5

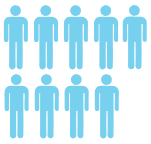

110
HOMMES

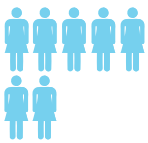

80
FEMMES

LES INSTANCES

En 2017, le CT s'est réuni à 5 reprises et le CHSCT à 3 reprises.

FORMATION

131 agents en formation soit 695 jours de formation.

Organisation des formations mutualisées avec les communes permettant à 356 agents de bénéficier de formation de proximité.

CARRIÈRE DES AGENTS

70 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon : 33 femmes et 37 hommes

20 agents d'un avancement de grade : 9 femmes et 11 hommes et 6 promotions internes : 3 femmes et 3 hommes

0 départ en retraite et 3 mutations : 2 femmes et 1 homme

LES FRAIS DE PERSONNEL

Ils se sont élevés à 8 958 265 € en 2017, contre 7 834 250 € en 2016.

FORMATION DES ÉLUS

139 élus ont suivi une formation (hors rencontres territoriales) pour un montant de 24 341 € en 2017.

PRINCIPAUX INDICATEURS
EN 2017

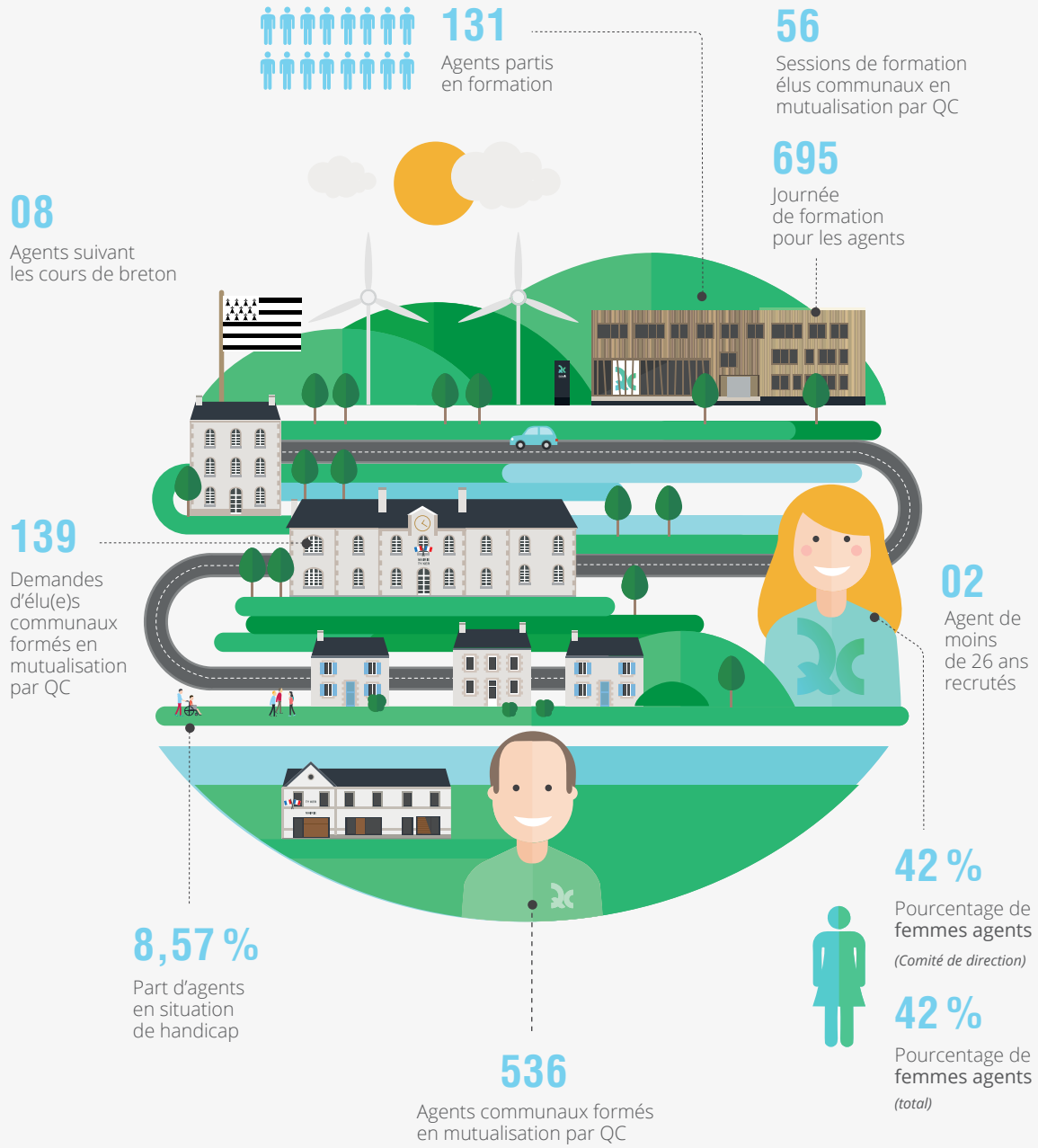

	2016	2017
Agents partis en formation	137	131
Journée de formation pour les agents	579	695
Agents suivant les cours de breton	12	8
Pourcentage de femmes agents (total)	47	42
Pourcentage de femmes agents (Comité de direction)	37,5	42
Agents de moins de 26 ans recrutés	1	2
Part d'agents en situation de handicap	8,01	8,57
Agents communaux formés en mutualisation par QC	356	536
Sessions de formation agents communaux en mutualisation par QC	56	56
Demandes d'élus communaux formés en mutualisation par QC	96	139

011 FINANCES D'IMPORTANTS TRANSFERTS DE COMPÉTENCES

L'année 2017 a été marquée par des transferts de compétences importants : zones d'activités (17 zones), aires d'accueil des gens du voyage (3 aires), conservatoire de musique et danse de Quimperlé. Ces transferts ont fait l'objet de transferts de charges.

L'année 2017 a aussi vu le développement de la mutualisation : informatique, achat, prévention des risques professionnels, ADS, reprise du SITC.

Les relations financières avec les communes ont été précisées sur la question des fonds de concours avec l'adoption d'un règlement général et de règlements particuliers.

Autre élément marquant, la DGF supplémentaire attendue grâce au passage en communauté d'agglomération, a été obtenue. Le gain, par rapport à 2016, a été de 1,02 M€.

Sur les résultats financiers de l'exercice 2017, au 31 janvier 2018, avant mise en cohérence de la comptabilité de l'ordonnateur et du comptable public, l'épargne nette 2017 est estimée à 2,63 M€ contre 2,77 M€ en 2016. Elle diminuerait donc de 144 K€ (-5,2%) après une baisse de -26,7% en 2016.

Cette baisse de l'épargne nette s'explique principalement par une baisse de l'épargne de gestion (-128 K€) qui s'expliquerait elle-même par une hausse plus forte des dépenses de fonctionnement (+2,1 M€) que des recettes de fonctionnement (+1,98 M€).

PRINCIPAUX INDICATEURS
EN 2017

LES MARGES D'ÉPARGNE

34 562 K€
Produits de fonctionnement courant

31 200 K€
Charges de fonctionnement courant

3 362 K€
Épargne de gestion (EG)

2 626 K€
Épargne nette (EN)

3 193 K€
Épargne brute (EB)

567 K€
Capital

170 K€
Intérêts

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

4,96 M€
Dépenses d'investissement

	2016	2017
LES MARGES D'ÉPARGNE (EN K€)		
Produits de fonctionnement courant	32 284	34 562
Charges de fonctionnement courant	28 776	31 200
Épargne de gestion (EG)	3 473	3 362
Intérêts	174	170
Épargne brute (EB)	3 299	3 193
Capital	556	567
Épargne nette (EB)	2 743	2626
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (EN M€)	7,2	4,96

Quimperlé communauté
BRO KEMPERLE

Communauté d'agglomération Quimperlé Communauté

1 rue Andreï Sakharov
29394 Quimperlé Cédex

www.quimperle-communaute.bzh